

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

En voiture, j'assume! **Lancement d'une campagne de sensibilisation à l'intention des jeunes conducteurs**

Montréal, le 14 mai 2013 – Le Bureau d'assurance du Canada (BAC) et le Groupement des assureurs automobiles (GAA) lancent aujourd'hui ***En voiture, j'assume!***, une vaste campagne de sensibilisation à l'intention des jeunes conducteurs basée sur des données recueillies d'un sondage SOM.

Plus de 100 000 nouveaux conducteurs sur les routes du Québec chaque année

La campagne de communication misera sur quatre thèmes différents : la prime d'assurance, la franchise, le sinistre et les fausses déclarations. « Il y a près de 100 000 nouveaux conducteurs par année. Comme la majorité est composée de jeunes, nous devons miser sur un ton humoristique et expliquer aux jeunes ces différentes notions en les sensibilisant aux conséquences de faire de mauvais choix ou de ne pas s'intéresser suffisamment à leur assurance automobile », a déclaré Johanne Lamanque, vice-présidente du BAC-Québec et directrice générale du GAA.

Concours *Gagne ta prime d'assurance auto!* sur Facebook

Le contenu et les messages de sensibilisation seront diffusés sur une page Facebook et sur le site infoassurance.ca. Pour intéresser les jeunes, un concours *Gagne ta prime d'assurance auto!* est organisé (<https://www.facebook.com/Infoassurance>) et cinq primes d'assurance automobile d'une valeur 1 000 \$ seront attribuées. Pour soumettre leur candidature, les jeunes sont invités à produire une capsule vidéo sur une mésaventure d'assurance.

Pour promouvoir la campagne et inciter les jeunes à participer, le BAC et le GAA ont fait appel à Stéphane Bellavance, comédien et animateur connu, de même qu'à Thomas Gauthier, un jeune vlogueur. Tous deux ont accepté de produire différentes vidéos sur le sujet et de promouvoir la campagne dans leur communauté Web.

Partenariat avec l'Association des écoles de conduite du Québec (AÉCQ)

Du matériel a aussi été élaboré pour les écoles de conduite. « Les membres de l'AÉCQ sont très heureux de collaborer avec le BAC et le GAA à cette campagne. Nous installerons des affiches dans les salles de cours et distribuerons à tous nos élèves des cartes (format cartes

postales) où quatre jeunes se retrouvent dans une situation désagréable parce qu'ils ont pris de mauvaises décisions d'assurance », a annoncé Marc Thompson, directeur général de l'AÉCQ.

Selon SOM, 66 % des jeunes utilisent l'automobile plutôt que le transport en commun

Afin de bien préparer leur campagne, le BAC et le GAA ont mandaté SOM pour effectuer un sondage auprès de jeunes internautes québécois âgés de 16 à 24 ans et d'internautes québécois qui sont parents d'un jeune conducteur de ce groupe d'âge. Avec plus de 750 répondants, plusieurs facteurs ont été évalués dont le niveau de connaissance en matière d'assurance automobile, les comportements en matière de conduite automobile, les perceptions par rapport à certains comportements à risque, ainsi que le rôle des parents auprès des jeunes conducteurs.

Parmi les données recueillies sur l'utilisation du véhicule, le sondage révèle que 66 % des jeunes utilisent la voiture plutôt que le transport en commun, soit par nécessité (ex. : absence de transport en commun ou réseau pas assez développé) ou par souci d'efficacité. Les jeunes utilisent principalement l'automobile, soit pour se rendre au travail (39 %), aller à l'école (25 %) ou sortir avec des amis (18 %).

Les démarches d'assurance plus souvent accomplies par les parents

Au sujet de l'assurance automobile, nous avons appris que le taux de détention d'assurance sur le véhicule conduit par le jeune est passablement élevé, ce qui est normal puisque l'assurance automobile au Québec est obligatoire.

Les réponses obtenues des parents et des enfants diffèrent passablement lorsqu'on leur demande si leur police les couvre pour la responsabilité civile, la collision ou le feu, le vol et le vandalisme. Les jeunes sont moins au fait (que les parents) des protections incluses dans leur assurance automobile et cela s'explique essentiellement parce que les démarches d'assurance, dans plus de 85 % des cas, sont accomplies par les parents.

La majorité des jeunes se croient à l'abri des accidents

Le sondage révèle que près de deux jeunes conducteurs sur trois (63 %) sous-estiment le risque d'avoir un accident. En effet, sur une échelle de dix, ces jeunes situent à 3 le risque d'avoir un accident.

En ce qui a trait aux comportements en matière de conduite automobile, une majorité de parents (82 %) pose diverses conditions à leur jeune concernant l'usage du véhicule qu'il conduit : consommation d'alcool (36 %), limite de vitesse (22 %), heure du retour (14 %), prudence au volant (13 %), endroit où va le jeune (12 %) et interdiction du cellulaire au volant (8 %).

À propos du BAC

Le Bureau d'assurance du Canada, qui regroupe la majorité des assureurs de dommages au Canada, offre différents services aux consommateurs afin de les informer et de les accompagner lors de la souscription de leurs assurances automobile ou habitation ou lors d'un sinistre.

À propos du GAA

Le Groupement des assureurs automobiles regroupe tous les assureurs automobiles du Québec et accomplit différents mandats visant à garantir l'accès à l'assurance automobile et à simplifier le règlement d'un sinistre automobile. Pour plus d'information, consultez les sites www.gaa.qc.ca ou www.infoassurance.ca.

– 30 –

Renseignements : Julie Bellemare
Conseillère en affaires publiques
Cell.: 514-953-0828
jbellemare@bac-quebec.qc.ca